

ETAT DES RELATIONS POSTALES ENTRE LA FRANCE ET LE PIEMONTE SARDAIGNE JUSQU' A LA PERIODE TRANSITOIRE (1849-1861)

En 1815 au démantèlement de l'Empire Français au Congrès de Vienne, le nouveau Royaume de Sardaigne comprend parmi ses territoires : le Comté de Nice, le Duché de Savoie, la Ligurie. Cette présentation offre un ensemble de correspondances échangées entre la France et ces Territoires italiens, jusqu'après la période transitoire en 1861.



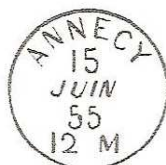
Bureau Mandamantale



Bureau Communale



Bureau de Direction



Bureau de Direction avec horaire



Grille de Chambéry

Dès l'annexion de la Savoie et de Nice (traité de Turin 24 Mars 1860 ratifié par le Sénat français le 12 Juin), la poste française s'installe à partir du 14 Juin 1860 à la suite et dans les anciens bureaux Sardes. Dépourvus de matériels, les agents français utilisent les cachets Sardes durant 3 mois et demi, voire davantage pour certains de ces bureaux qui n'en seront pourvus que début 1861!

RATTACHEMENT DE LA SAVOIE ET DE NICE A LA FRANCE



Lettre d'ALBERTVILLE du 1^{er} Septembre 1860 en port local affranchie avec un 10 centimes Empire non dentelé.

Lettre de RUMILLY du 22 Septembre 1860 en port simple affranchie avec deux 10 centimes Empire non dentelé.



Lettre d'ANNECY du 17 Septembre 1860 en double port avec un 40 centimes Empire non dentelé.